



Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié

Le 12 avril 2021

Numéro de parution : RA000055

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/78

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 1er mars 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme MALHERBE (Carole, Huguette, Florence), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELAS «NATHALIE PERROT-GAULON ET ASSOCIÉS» à la résidence de Pré-en-Pail-Saint-Samson (Mayenne), a repris ses fonctions de notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SCP «Nathalie PIGEON, Virginie COUPRY, notaires associés, membres d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de Domfront en Poiraise (Orne).

Notaire concerné : Mme MALHERBE (Carole, Huguette, Florence)

Voir la publicité sur www.notaires.fr

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)